

Compte rendu de l'AG des grévistes parisien-nes du 22 mars 2018

1. Les raisons de se mobiliser

🌀 Dans la Fonction publique :

- le rétablissement du jour de carence depuis le 1^{er} janvier 2018 ;
- le gel du point d'indice ;
- les suppressions de postes prévues au cours du quinquennat (120 000 dans la Fonction publique d'Etat et la Fonction publique territoriale) avec l'annonce d'un plan de départs volontaires et le recours accru aux contractuel-les pour saper le statut de la Fonction publique ;
- la défense des services publics, en solidarité avec les cheminot-es, les infirmier-es, les fonctionnaires territoriaux...

🌀 Dans l'éducation nationale, contre la précarité :

- pour de meilleurs salaires, des effectifs à la hauteur des besoins, la reconnaissance pleine et entière des fonctions pédagogiques des précaires, la maîtrise des emplois du temps et la garantie du renouvellement des contrats ;
- pour la titularisation de tou.te.s celles et ceux qui le souhaitent, sans conditions de concours, de diplôme, de nationalité, de formation ou de stage.

🌀 Dans le premier degré :

- le dédoublement des CP en Rep et Rep+ sans moyens à la hauteur des besoins, ce qui se traduit par des fermetures des classes, une augmentation du nombre d'élèves par classe dans les autres niveaux et l'annonce du durcissement en matière de demandes de disponibilités ou de temps partiel soumis à autorisation ;
- la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves ;
- la baisse du nombre de postes au concours et le recrutement d'une centaine de contractuel-les dès le 1^{er} septembre.

🌀 Dans le second degré :

- la baisse des DHG dans les collèges et les lycées ;
- la réforme du lycée qui se traduit par la mise en place d'un lycée à la carte qui va encore accentuer le tri social ;
- la réforme du bac avec :
 - ◆ la mise en place d'épreuves anticipées pour alimenter le dossier de sélection des bachelier-es à l'entrée à l'université ;
 - ◆ la mise en place d'un contrôle continu à la charge des établissements, ce qui contribue à la casse du cadre national du diplôme du bac ;
- la mainmise accrue des entreprises sur la formation professionnelle avec une priorité donnée à l'apprentissage au détriment des lycées professionnels.

🌀 Dans le supérieur :

- la sélection à l'entrée à l'université avec l'application Parcoursup.

2. Les perspectives d'action

L'enjeu est de ne pas laisser la journée de mobilisation du 22 mars sans lendemain en :

- interpellant les organisations syndicales et en faisant remonter les volontés de prolonger la lutte pour que de nouvelles dates de mobilisation soient rapidement discutées ;
- poursuivant la coordination à la base pour élargir la mobilisation en convergence avec les cheminot-es.

L'AG se prononce pour :

- une action de solidarité avec les cheminot-es le 3 avril ;
- appeler l'ensemble des personnels de l'éducation à la grève le 5 avril 2018 contre la précarité et pour des moyens à la hauteur des besoins dans l'éducation.